



# FLOREAL

Forêt Privée de **LO**Rraine **Et** **AL**sace



Photo : Jean Braud



## edito



**B**onne année 2004 ! Bonne année forestière... Bonne année malgré tout. Bonne année sans tempête, ni sécheresse, ni scolytes et avec de bonnes nouvelles. Bonnes nouvelles sur les crédits de reconstitution dont nous avons besoin, bonnes nouvelles sur les crédits pour les nouveaux techniciens, dont la forêt privée et le CRPF ont besoin.

**S**i les décrets d'application sont publiés les uns après les autres, leur concrétisation manque toujours cruellement. La forêt serait-elle retombée dans l'oubli ? Pourtant, en Alsace comme en Lorraine, l'implication forte des collectivités territoriales, notamment en petite propriété, démontre bien l'importance de la forêt et de ce qu'elle représente. Les efforts du Conseil Général des Vosges, un exemple parmi d'autres, illustrent les concrétisations actuelles possibles : le nettoyage des sinistres inférieurs à 1 ha est un réel succès, l'amélioration du foncier forestier est opérationnelle et ouvre des perspectives prometteuses, le projet du paysage forestier est sur de bons rails... Il existe d'ailleurs, seul document qui aborde ce sujet parfois polémique, un "cahier de lecture des paysages en Lorraine" à destination des gestionnaires ; son objectif est de les aider à analyser l'impact des travaux sylvicoles en amont de leur réalisation.

**T**oujours est-il que le climat forestier reste morose. Le prix des bois le confirme. La reprise des cours tant espérée reste lettre morte. Toute la filière semble touchée, des pépiniéristes encore récemment affectés par les effets cumulés de la sécheresse et de la canicule, aux industries de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> transformation.

**M**algré ces difficultés, le travail avance, comme pour les dossiers de nettoyage ou de foncier. Le programme des journées de rencontre, cru 2004, est joint à ce Floreal. L'Union Forestière de l'Est se propose de mettre sur pied une filière de formation des nouveaux propriétaires forestiers qui se place dans la lignée des "Fogefor".

**L**'année 2004 s'annonce riche en événements. Ils seront bien sûr relatés dans votre bulletin d'information (décret d'application sur les documents de gestion, rapprochement de coopératives, journée de la forêt privée dans le Haut-Rhin, avenir des postes de techniciens anciennement "tempête"...).

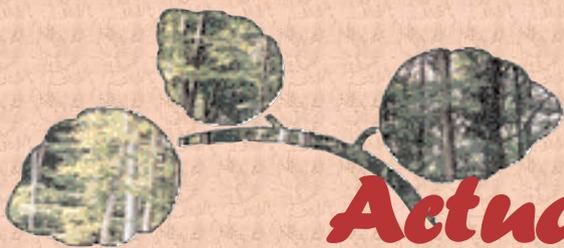
**T**oute l'équipe du C.R.P.F. de Lorraine-Alsace souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à ses lecteurs. A l'année prochaine !

Philippe Bernard-Michel  
Guy Godard  
La rédaction



## S O M M A I R E

- **Edito (p 1)**
- **Forêt Privée et collectivités territoriales (p 2)**
- **L'exemple vosgien (p 3)**
- **Le cours des bois (p 4)**
- **Homme des bois (p 5)**
- **Modes et types de vente (p 6-7)**
- **Qui veut un cadeau de Noël ? (p 8)**
- **La valse non hésitante des certifications (p 8)**
- **Le cru « Fogefor Lorraine 2004 » est annoncé (p 9)**
- **Un voyage au Champagne 10)**
- **Les pépiniéristes (p 11)**
- **Les brèves (p 12)**
- **Supplément : Programme « Rencontrons-Nous » 2004**



# Actualités

## Forêt Privée et Collectivités Territoriales : un partenariat en construction

*Le Conseil Régional de Lorraine soutient la Filière Forêt-Bois depuis quinze ans. Avec la tempête, les Conseils Généraux ont aussi ajouté leur pierre à l'édifice ; le rôle de la forêt dans le développement rural et celui des Forêts Privées en particulier est reconnu. Voici l'état des réflexions en Lorraine.*

Les grandes Collectivités Territoriales s'intéressent aux Forêts Privées, en tout bien tout honneur !

Certes, la politique forestière est d'abord menée par l'Etat, mais 23.000 emplois, un taux de boisement de 30 %, 220.000 propriétaires privés, 1.800 communes forestières... ne peuvent être ignorés par les élus lorrains !

Conseil Régional et Conseils Généraux doivent pouvoir jouer la complémentarité avec l'Etat, avec deux avantages : **souplesse et proximité.**

### Un exemple :

Le Conseil Régional de Lorraine, grâce à une politique suivie, a permis aux forestiers lorrains d'être pionniers en matière technique : guides pour le choix des essences, démarche désormais incontournable, réseau de références permettant l'évolution des méthodes de sylviculture (en matière de feuillus précieux, de gestion des accrus,...).

Il a également permis la naissance d'un réflexe "travaux d'intérêt collectif" ; la plupart des dessertes de massifs en petites propriétés ont ainsi été initiées grâce à la Région Lorraine.

### Un autre exemple :

Les Conseils Généraux, avec la tempête, ont mis en place deux grands chantiers : l'amélioration foncière, le nettoyage des taches de chablis inférieures à 1 hectare. (voir encadré).

Le vif succès de ces deux opérations a démontré qu'il y avait un réel besoin auprès de la petite propriété, jusqu'alors sous-estimé ou considéré comme trop complexe à gérer, vu de Paris. Les Conseils Généraux l'ont réussi : Souplesse et Proximité avons-nous dit !

Il faut désormais travailler avec les Collectivités pour mettre en place une réelle politique de partenariat ; et des liens sont déjà bien établis ou en train d'être tissés.

### Autour de quels axes ?

Des discussions avec nos édiles, les points de convergence sont aujourd'hui :

☒ "le coup de main" à la petite propriété privée (par ex., < 4 ha) avec, sous-jacent, le très important problème foncier

☒ l'incitation à la diversité des essences, la prise en compte de l'impact paysager, la réouverture des fonds de vallées.

☒ le développement de l'utilisation du bois dans les bâtiments publics, dans les constructions agricoles, et enfin une vieille antienne qui se concrétise vraiment : le bois source d'énergie.

Ce partenariat ouvre de nouvelles perspectives, il ne reste plus qu'à travailler !

### Programme nettoyages inférieurs à 1 ha :

Les programmes mis en place par les quatre Conseils Généraux lorrains aboutissent à 2195 ha et 2656 dossiers. Ceci est à comparer avec les dossiers "Etat" supérieurs à 1 ha : 17520 ha pour 1729 dossiers.

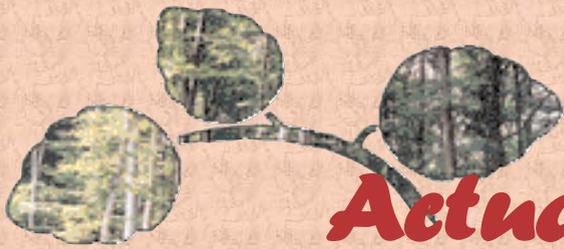
Les Conseils Généraux ont donc pris en charge 11 % de l'aide au nettoyage pour 61 % des dossiers.

### Programme amélioration foncière :

Après une seconde année de fonctionnement le bilan du programme mis en place par trois Conseils Généraux lorrains est le suivant : 510 propriétaires pour 440 ha ont bénéficié d'une aide permettant le regroupement de micro-parcelles. La plupart de ces propriétaires a pu constituer un patrimoine encore modeste, mais gérable, généralement entre 1 et 10 ha d'un seul tenant.

**Claude Peltreau-Villeneuve**  
Président du Gipeb-lor  
Vice-Président du Conseil  
d'Administration du C.R.P.F.





# Actualités

## L'exemple vosgien

*Les simples fréquentations de commissions et de réunions entre le Département des Vosges et les acteurs de la forêt privée vosgienne ont évolué en un partenariat solide. Il existe une véritable politique forestière dans le département des Vosges et la forêt privée n'a pas été oubliée. Loin de là !*



Photo : Thierry Bouchheid

*"Avant cette tempête, le Département des Vosges n'avait pas connaissance de problème particulier concernant la forêt privée. Même si certains "projets", comme la bourse foncière forestière proposée par Groupe For'est(\*) étaient encore dans les tiroirs" indique Christelle Duc, responsable de la division du développement durable en charge du patrimoine forestier, au Conseil Général des Vosges.*

*"La tempête a vite mis en exergue les problèmes financiers liés aux chablis.*

*Les communes ont vu leur budget largement amputé. Les élus vosgiens ont donc été rapidement alertés. Ils ont également pris conscience de l'ampleur des dégâts et du travail à mener" poursuit Christelle Duc.*

*Suite à ces constats, le Département a choisi de s'engager dans une politique de gestion durable des forêts. Ces engagements se sont rapidement traduits par des aides aux nettoyages en complément du dispositif de l'Etat. "Nous nous sommes également appuyé sur le projet de bourse foncière en forêt. Il est, en effet, indispensable d'améliorer la taille des unités de gestion et de limiter le problème récurrent de l'absence de sylviculture dans certaines forêts enclavées, ou de taille trop réduite. Groupe For'Est, initiateur de cette idée est rapidement devenu notre interlocuteur privilégié. Nous avons d'ailleurs signé une convention cadre effective jusqu'au 31 décembre 2004" explique-t-elle.*

*"L'équipe technique de Groupe For'Est a réalisé un gros travail de terrain et d'information auprès des propriétaires. Résultat, en 2002, nous avons reçu plus de 1.700 dossiers représentant plus de 1.400 ha ainsi nettoyés pour 1.300.000 € versés aux propriétaires.*

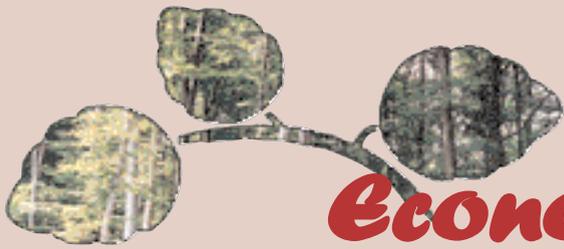
*En 2003, les élus ont décidé de clôturer les aides "tempête", ne pouvant pas prolonger un dispositif conçu comme une réponse d'urgence aux conséquences de cette catastrophe. Nous avons donc stoppé les subventions "nettoyage". En revanche, la bourse foncière, travail de longue haleine, se poursuit et donne des résultats encourageants :*

*191 dossiers concernant 538 parcelles pour 250 ha ont été traités. Les subventions de 102.000 € allouées pour 2003 sont conséquentes" développe Christelle Duc. La tempête, après des réponses fournies dans l'urgence, a permis au Département de donner naissance à une véritable politique forestière. Elle complète les efforts déjà initiés depuis 4 ou 5 ans ; le bois énergie avec les projets de chaufferies à plaquettes comme à la Colombière, le bois dans la construction avec les collèges réalisés à Senones et Mirecourt par le département des Vosges en sont quelques exemples... Les élus vosgiens ont réaffirmé leur appui à la forêt privée et s'engagent à poursuivre la gestion durable des forêts, en soutenant par exemple l'écocertification PEFC, ou la multifonctionnalité des forêts à travers une charte forestière de territoire.*

*"La politique "forêt" du département des Vosges a pris une nouvelle dimension ; elle est maintenant fondée sur une gestion à long terme de ce patrimoine. Beaucoup de travail a déjà été fait, mais il reste encore beaucoup à faire !" renchérit la responsable de la division du développement durable.*

**Propos recueillis par  
Thierry Bouchheid - CRPF**

*(\*) Groupe For'est, la Fédération des associations forestières des Vosges a été créé en 1996, lorsque toutes les associations forestières du département ont décidé de s'unir en une entité commune. Ses moyens d'intervention sont ceux du C.R.P.F. et de la Chambre d'Agriculture des Vosges qui se sont unis pour en former l'équipe technique.*



# Economie

## Le marché du bois : entre gris clair et gris foncé

*Depuis la tempête, le marché est toujours très déstabilisé, le hêtre étant l'essence qui a le plus "trinqué" ; entre gris clair et gris foncé, certes, mais plus près du gris foncé ! Il ne faut pas généraliser, des possibilités de commercialisation existent.*

Moins bien que cela ne devrait être, mieux que l'on ne le pense généralement : tel pourrait se résumer l'ambiance actuelle du marché du bois. Il faut dire aussi que la rareté de l'offre de bois mis sur le marché peut être profitable pour ceux qui "osent" mettre en vente (le tableau ci-après montre la baisse des volumes vendus par l'O.N.F.

### Pour les résineux sapin épicéa

Le marché est porteur, mais les sciages allemands, faute de pouvoir s'écouler chez eux, viennent prendre leur part ; le déstockage des bois sous eaux s'en ressent et il reste, encore aujourd'hui, deux ans de consommation.

Et puis il y a le scolyte (l'O.N.F. en Lorraine a commercialisé rien moins que 400.000 m<sup>3</sup> de bois scolytés depuis 3 ans), et l'on annonce le dépérissement du sapin à la suite de la sécheresse...

Malgré tout cela, les cours tiennent bon. Par exemple, 15 à 23 Euros/m<sup>3</sup> sur pied pour des bois inférieurs à 1 m<sup>3</sup>, 30 à 38 Euros et plus pour des bois de belle qualité supérieurs à 1 m<sup>3</sup>.

### Pour les feuillus

Dire que le hêtre est dans une "mauvaise passe" ne surprendra personne. Des hêtres de petits diamètres (40 cm), c'est-à-dire a priori blancs trouvent preneur dans les ventes, mais avec au moins 35 % de baisse par rapport au niveau de 1999.

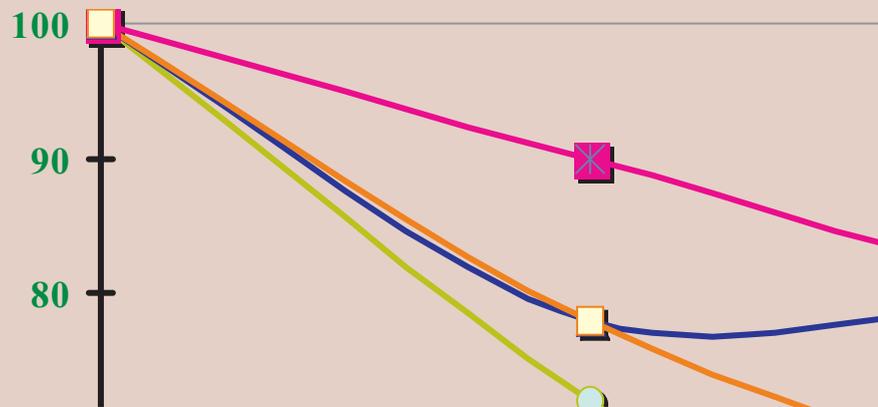
Les cours du chêne de qualité restent stables, même si des inquiétudes existent sur le merrain. Pour les qualités plus médiocres, la situation s'aggrave. Exemple de prix : 60 Euros sur pied pour le premiers cas et 15 à 23 Euros sur pied pour le second cas évoqué. Les cours des feuillus précieux sont difficiles à analyser, avec des fluctuations erratiques. Par exemple, aux dernières nouvelles, l'érable sycomore donnait satisfaction, en revanche l'embellie du frêne a pris fin.

### Bois d'industrie

Toutes les coupes à majorité de bois d'industrie sont recherchées, sauf s'il s'agit de vieux bois (chablis), bois piqués, scolytés... Exemple de prix : 2 à 5 € par tonne sur pied pour de la trituration feuillue.

L'importance des industries du panneau et de pâte à papier du grand Est permet l'écoulement de tels bois. Il n'en reste pas moins que ces industries traversent une période difficile.

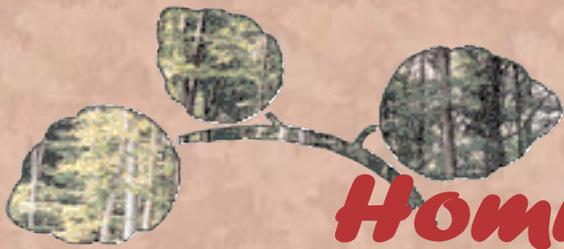
## Indice de l'évolution des de l'O.N.F.]



Volumes de bois d'oeuvre et bois d'industrie vendus par l'O.N.F. en Lorraine (Forêts domaniales et Forêts communales)

Année	Feuillus (m <sup>3</sup> )	Résineux (m <sup>3</sup> )
1999	1.950.000	1.090.000
2002	1.470.000	1.230.000
Estimations 2003	1.200.000	1.000.000

(Source A. Richter - ONF)



# Homme des Bois

## Jean-François Forel : des formations régulières à la futaie irrégulière ...

*Jean-François Forel est un jeune retraité, propriétaire de 17 ha de forêts dans les Vosges, à Dommartin, Vecoux et Le Thillot. Depuis plus de 20 ans, il suit régulièrement des stages de formation. Sur un petit cahier d'écolier, qui pourrait s'intituler "cahier de forestier", il note tout. Il peut nous annoncer son premier stage en juillet 1982, sa "révélation de Pontarlier" le 29 septembre 1989, ses enseignements sylvicoles prodigués par tel ou tel technicien...*

*Depuis très longtemps vous suivez des stages de formation. Pourquoi êtes-vous allé à votre premier stage ? Vous souvenez-vous du thème ?*

C'était en juillet 1982, le stage d'initiation à la forêt et au bois, organisé par Marc Benner de la FVFE, sur 3 jours, à l'abbaye des Prémontrés. Je devais m'occuper des forêts de mon père et j'ai appris l'existence de cette formation dans une revue forestière...

J'avais 42 ans. Dès que j'ai été fixé dans le grand Est, j'ai suivi plusieurs stages de l'Association Jeunes Sylviculteurs de l'Est. Nous allions dans les forêts des uns et des autres, les échanges étaient constructifs et sympathiques.

*Et c'est au cours d'une de ces formations que vous avez eu la révélation ?*

Oui, c'était à Pontarlier, le 29 septembre 1989. Nous avons visité une forêt dite "jardinée". C'était la première fois que j'abordais ce type de sylviculture. J'ai su qu'il me conviendrait et que je l'adapterais à ma forêt.

*Comment avez-vous pu l'appliquer ?*

Lorsque j'ai hérité de la forêt, la plupart des peuplements avaient quasiment le même âge. Début 1900, mon grand-père avait acheté ces 17 hectares en 4 parcelles de prés. Conseillé à l'époque par un Conservateur des eaux et forêts, il avait réalisé plusieurs essais, en résineux (sapins, épicéas, douglas et mélèze) et quelques-uns en feuillus.



Photo : Marie-Françoise Grillot

J'ai irrégularisé doucement. J'ai appris à ne plus regarder uniquement que les beaux et les gros. J'ai porté mon attention sur les petits et les moyens qui ne demandent qu'à grossir ! J'ai compris aussi que la lumière est un ingrédient essentiel de la grande recette de l'irrégulier. Il est important de laisser cette lumière pénétrer au sol pour favoriser le développement et la croissance des semis. Ils ont besoin de place. Il est parfois nécessaire d'enlever des gros pour dégager le couvert.

Les techniciens de Cofolor et du CRPF m'ont également enseigné la notion de surface terrière, d'arbre "stabilisateur" (arbre qui stabilise le peuplement, bien ancré au sol par ses racines : en général on en désigne un tous les 13 m, soit 60 à l'ha), de "sprinter" (un arbre qui grandit très vite vers la lumière). Il m'arrive de marteler avec eux et, parfois, le choix nous amène à de grandes discussions. La forêt est rarement une science universelle ...

*Aujourd'hui êtes-vous satisfait du résultat ? Votre forêt ressemble-t-elle à ce que vous vouliez en faire ?*

Mon seul regret est de ne pas avoir d'avantage de feuillus. Autrefois, le forestier enlevait tous les hêtres, car, sur Vosges granitiques, ils sont rarement beaux. Aujourd'hui, le terme approprié serait plutôt "mal en station". Maintenant, je les garde, pour une question de biodiversité.

Je ne plante plus, je laisse faire la régénération naturelle. Dans la pyramide des âges, je vais du semis à mon "pépère", un douglas de 100 ans. Etaler les âges, avoir des petits bois, des bois moyens et des gros bois, permet d'étaler les revenus. Là, je pense avoir réussi.

En forêt, l'une de mes satisfactions est de pouvoir apprendre sans cesse. Je suis toujours étonné de la rapidité avec laquelle poussent les arbres. Lorsque j'entreprends une coupe, je suis un peu effrayé des trouées qui en résultent. Mais deux ou trois ans après, le vide est comblé. En irrégulier, il existe du présent et beaucoup d'avenir.

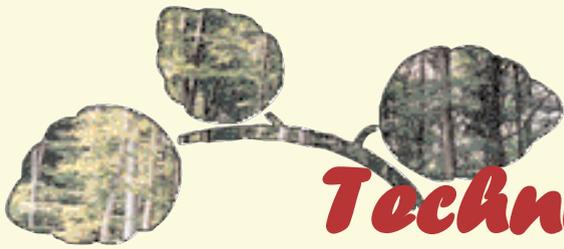
*Et l'avenir justement, vous y pensez ?*

J'ai créé le "Groupement Forestier Forgette" avec mes 3 filles. Aucune pour le moment ne s'intéresse à la forêt. Peut-être l'un de mes gendres plus tard... Avec Cofolor, j'ai rédigé un plan simple de gestion volontaire. Je le considère un peu comme une disposition testamentaire pour que la forêt ne leur occasionne pas de souci et qu'elles en tirent quand même un petit revenu régulier.

*Et la formation ?*

Je vais à 5 ou 6 "Rencontrons-nous" par an, dans le Haut-Rhin, dans les Vosges. Cela fait toujours sourire mon épouse lorsque je rentre le soir, et que j'annonce "j'ai encore appris un tas de choses aujourd'hui ..."

Marie-Françoise Grillot CRPF



# Techniques

## Modes et types de vente

*La vente des bois est, pour un propriétaire forestier, l'aboutissement de nombreuses décennies de travail. Un cap parfois délicat à négocier dans un système qui peut paraître obscur.*

Complexe ! La commercialisation des produits forestiers peut effectivement sembler compliquée. Entre vente en bloc et sur pied, à l'unité de produit, de gré à gré, par contrat d'approvisionnement, bord de route ou par pré-vente, les occasions de s'emmêler les bois sont nombreuses. Avant tout, il est important de bien faire la distinction entre les modes et les types de vente, souvent sources de confusion.

Il existe pour un propriétaire forestier, différentes possibilités, ou modes de vente, pour conclure une affaire avec un acheteur. Chacune d'entre elles présente des avantages et des inconvénients. Il convient donc au vendeur d'utiliser la plus adaptée en fonction des produits à commercialiser.

### Vente par appel d'offre

Cette méthode fait l'objet d'une description des bois retranscrite dans un catalogue. Elle permet aux acheteurs "d'entrer en concurrence" par leurs offres et de proposer des prix plus intéressants. Le cahier indique, par lot, le volume estimé, le nombre d'arbres par essence et les éventuelles contraintes d'exploitation. Un prix de retrait est fixé à l'avance par le vendeur, en dessous duquel le lot est retiré. L'acheteur qui offre le meilleur prix gagne bien entendu "le gros lot". Le propriétaire ne choisit donc pas le marchand de ses bois. En forêt privée, ce mode de vente est souvent proposé par les coopératives ou les experts forestiers sous forme de soumission cachetée et en forêt publique, par des offres aux enchères descendantes.

### Vente de gré à gré

Propriétaire forestier et marchand de bois s'accordent, entre eux, sur les prix et les conditions d'exploitation. Ce procédé concerne surtout les petits lots ou les lots de faible valeur. Après consentement des deux parties, les chantiers peuvent facilement et rapidement se mettre en œuvre. Inutile d'attendre la date d'une séance de vente !



Vente par appel d'offres

En revanche, comme les acheteurs ne sont pas mis en concurrence, il n'est pas sûr que le propriétaire obtiendra les prix les plus intéressants, même chez un acquéreur connu !

### Vente par contrat d'approvisionnement

Ce mode particulier concerne surtout les bois d'industrie (papeterie et trituration). Il garantit à l'acheteur un approvisionnement "régulier" pour un volume fixé à l'année. Autant ce système assure au propriétaire de trouver un débouché pour un volume en général important, autant il se doit de respecter les termes du contrat, en l'occurrence fournir le volume annoncé, sous peine de pénalité. Autre contrainte : les prix sont fixés par les deux parties en début d'année. Si une modification des cours s'opère durant l'année, une renégociation du contrat est nécessaire. Il ne faut donc pas oublier d'intégrer au document un formulaire de révision des prix. Ce procédé est surtout employé par les coopératives forestières ou les experts. Il est effectivement difficile pour un propriétaire d'assumer seul, avec ce type de contrat, l'alimentation en bois d'industrie en raison des quantités importantes généralement demandées.

Si les modes de vente (appel d'offre, gré à gré, par contrat d'approvisionnement) sont la manière générale de "faire affaire", les types de vente concernent la spécificité technique de la vente, c'est-à-dire l'état dans lequel les

bois sont vendus. Là encore chaque type de vente est plus ou moins bien approprié, selon les produits à commercialiser et les contraintes d'exploitation et du marché. C'est au propriétaire à faire son choix.

### La vente de bois en bloc et sur pied

La vente concerne l'ensemble des arbres sur pied désignés par une empreinte (peinture ou marteau) quels que soient les essences, les qualités et les diamètres. L'achat porte sur un prix moyen, défini pour l'ensemble du lot de bois, bonne et mauvaise qualité comprises. Le propriétaire se décharge des soucis de l'exploitation et de ses conséquences (vidange des produits et



La vente en bloc et sur pied évite les problèmes d'exploitation...

remise en état des lieux). Ce type de vente ne permet pas à l'acheteur de mettre en évidence les vices cachés (hêtre rouge au cœur) et, a contrario pour le producteur, la bonne qualité de ses bois (hêtre blanc de gros diamètre). De même, vendeur et acheteur ne disposent d'aucune garantie du volume réel du lot. Une bonne estimation des volumes sur pied et des qualités limite souvent les mauvaises surprises. La vente de bois en bloc et sur pied reste encore prisee en raison des contraintes minimales qu'elle représente pour les propriétaires en terme d'exploitation. Il peut aussi bénéficier de prix intéressants selon les marchés dégotés par les marchands de bois. Mais, attention aux échéances d'exploitation qui ne doivent pas s'éterniser !

### La vente de bois à l'unité de produit

La vente concerne les arbres sur pied désignés, dont producteur et marchand de bois fixent les prix, généralement au m<sup>3</sup> par qualité. Les arbres sont ensuite exploités par l'acheteur ou le propriétaire en fonction des termes du contrat. Les produits sont ensuite cubés par les deux parties évitant ainsi fraude ou désaccord sur le volume. Le propriétaire doit avoir l'assurance de pouvoir vérifier les qualités enlevées.

La vente à l'unité de produit débute la plupart du temps par une pré-vente sur pied. Avantage indéniable car contrairement à la vente de bois abattus (voir ci-après), les arbres restent en l'état si aucun acheteur n'est trouvé. Le propriétaire évite de brader ses bois pour pouvoir les vendre rapidement. En contrepartie, il doit s'appuyer sur une bonne connaissance des qualités pour ne pas se retrouver, une fois les bois coupés, face à un marchand de bois peu scrupuleux (malheureusement ça peut exister) qui tenterait de déclasser certaines grumes.

Ce système de vente s'est surtout généralisé après la tempête. Il présente les atouts de la vente des bois abattus bords de route (prix en fonction de la qualité et du volume réel des bois) et de la vente en bloc et sur pied (exploitation à la charge de l'acheteur). Ce principe est particulièrement intéressant pour les produits de qualité moyenne.

### La vente de bois bord de route

La vente ne porte que sur les produits, bord de route, identifiés en qualité et en volume (on dit également qu'ils sont vendus en régie).

Les travaux d'exploitation et de débardage sont à la charge du propriétaire. La vente se fait au volume réel et les prix sont fixés à l'unité de produit vendu (m<sup>3</sup> le plus souvent ou stère). Les soucis principaux résident

dans l'avance de trésorerie pour la réalisation des travaux et dans la recherche, parfois désespérée, d'un acheteur. Dans le cas où aucun marchand de bois n'aurait été trouvé, le bois se déprécie très vite.



La vente de bois abattus intéressante pour les bois de belle qualité

Photo : UFE/FVPE

### La vente sur parc

Ce type de vente reste marginal. Les lots de bois abattus sont présentés regroupés sur un parc à grumes. Il est réservé en général aux lots de bois d'une qualité exceptionnelle. Il est principalement utilisé par les coopératives et les experts forestiers.



La vente sur parc réservée surtout aux coopératives et experts

Photos : Christian Courrivault

### En résumé

Vente en bloc et sur pied : intéressante pour les lots homogènes de qualité identique et de caractéristiques technologiques similaires.

Vente à l'unité de produit : intéressante pour les lots hétérogènes en qualité et en essences.

Vente de bois abattus et sur parc : intéressante pour les bois de très belle qualité qui sont sûrs de trouver preneur.

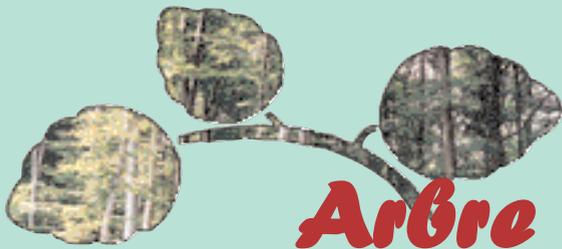
Jean-François Freund - CRPF

Cédric Belliot - Lorforêt Coopérative

avec l'aide d'une fiche technique du CRPF Provence-Alpes-Cote d'Azur

## ATTENTION

Selon le code rural, toute personne rémunérée pour des travaux forestiers est présumée salariée du propriétaire sylviculteur, exception faite des entrepreneurs agréés et des chefs d'exploitation agricole. Lorsque le propriétaire forestier cède une coupe d'arbres sur pied ou abattus, même à un voisin ou un ami, il est indispensable d'établir un contrat écrit pour apporter la preuve aux organismes de mutuelle sociale qu'il n'est pas assimilé à un employeur responsable en cas d'accident. Pour les mêmes raisons, faites-vous payer par chèque, traite cautionnée, ou au comptant (à 3% d'escompte), et non pas en nature (payée par une part de bois). Des modèles types de contrats sont disponibles auprès de vos organismes professionnels.



# Arbre au vert

## Qui veut un cadeau de Noël ?

Nul besoin d'écrire au Père Noël pour espérer avoir ce cadeau là. Il y a juste un petit effort à faire, c'est aller le chercher. Mais pas loin... Dans les antennes du C.R.P.F. à Metz, Nancy, Bar-le-Duc, Epinal, Saint-Dié.

Mais au fait, de quoi s'agit-il ?

Vous souvenez-vous d'un article paru dans le numéro 50 de septembre 2002 ? En voici un extrait...



Avec sa couverture épaisse et ses 134 pages, ce livre est trop lourd pour que l'on puisse l'envoyer à tous.

Mais il serait dommage que vous vous en priviez, c'est un beau livre, susceptible d'intéresser beaucoup d'amoureux de la Lorraine. Il parle des "pays lorrains", d'art, d'histoire, de géographie... et de paysage... et de forêts.

Vous pouvez dès maintenant aller le chercher dans les antennes départementales du C.R.P.F. Il ne coûte rien qu'un geste et nous serions heureuses qu'il sache vous plaire.

**Anne Madesclaire et Maren Baumeister - CRPF**

PS : et même s'il est lorrain, les deux bureaux alsaciens de Strasbourg et Sainte-Croix-en-Plaine en disposent également !

## La valse non hésitante des certifications !

*Depuis maintenant un an, l'Alsace et la Lorraine possèdent leur certification "PEFC".*

Le CRPF de Lorraine-Alsace, partenaire actif de la certification PEFC, s'est lancé dans une démarche de qualité de type ISO 14001. Elle deviendra opérationnelle au mois de mars 2004, après examen de l'ensemble de notre système par un organisme d'accréditation indépendant.

### Mais c'est quoi l'ISO ?

Pour crédibiliser l'ensemble du mouvement régional lié à la gestion durable, le CRPF a choisi un référentiel reconnu sur le plan international pour faire certifier la qualité de son travail auprès des propriétaires forestiers de Lorraine et d'Alsace. Cette norme, dite ISO 14001, correspond à la recherche d'une amélioration continue de nos activités.

### ISO et PEFC se donnent la main

- Cette démarche s'articule autour de 4 grands axes :
- améliorer, tant en qualité qu'en quantité, la couverture des forêts privées d'Alsace et de Lorraine par des documents de gestion,
  - rechercher activement l'équilibre forêt-gibier,
  - aider les propriétaires et les gestionnaires privés à mieux prendre en compte la biodiversité dans leur gestion forestière,
  - favoriser le regroupement foncier et le développement d'un réseau de dessertes adaptées.

C'est sur ces axes que le CRPF va faire porter ses efforts pour répondre aux préoccupations de nos partenaires des deux PEFC.

### ... tout en servant les intérêts du CRPF

Le CRPF Lorraine-Alsace profitera d'ailleurs de ce travail pour repenser et améliorer son fonctionnement interne, et ce pour le bénéfice de tous.

**Stéphane Asaël - CRPF**

## LE SALON EUROPÉEN DE LA SYLVICULTURE ET DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE

**FOREXPO 2004** à Mimizan vous place au carrefour du marché forestier de l'Europe du Nord et du Sud (accès direct par l'A63/A10 Bordeaux Espagne, à moins d'une heure des aéroports internationaux de Bordeaux et Biarritz, et de la gare TGV de Dax).

Près de 400 exposants - 500 marques internationales, présenteront sur 80 ha d'exposition en pleine forêt, à plus de 30 000 visiteurs français et étrangers, les dernières technologies en matière de sylviculture et d'exploitation forestière, en grandeur nature et temps réel.

**FOREXPO 2004** donne donc rendez-vous à tous ceux qui veulent exposer, informer, rencontrer et négocier dans un environnement où tout est prévu pour concilier efficacité et convivialité.

Notez les dates et à bientôt !



**FOREXPO GIE**  
6, Parvis des Chartrons 33075 Bordeaux Cedex  
Tél. 05 57 85 40 18 • Fax 05 56 81 78 98  
info@forexpo.fr • www.forexpo.fr

**FOREXPO**  
**2004** 21-22-23 avril  
**MIMIZAN**  
Landes - France





## Parole à...

### Marie-Alix de Sars, Présidente de la section Fogefor de l'Union Forestière de l'Est



Photo : Marie-Françoise Grillot

### Le cru "FOGEFOR Lorraine 2004" est annoncé

*Une Formation à la Gestion Forestière est annoncée, pour le printemps prochain, dans notre région. Beaucoup d'entre vous sont allés suivre cette formation dans les régions voisines, parfois même jusqu'en région Centre...*

#### Le Fogefor : qu'est-ce que c'est ?

C'est une formation à destination des propriétaires forestiers, non-spécialistes et disposant d'un temps limité. Cette initiation à la forêt vous permet d'acquérir les notions de base dans les principaux domaines : technique, économique, juridique et fiscal. Équilibrée, elle alterne théorie et visites sur le terrain.

Prenez l'exemple de ceux qui ont suivi les cycles initiés par la Fédération de la Vulgarisation Forestière de l'Est dans les années 1980 - 1990. Ils en ont tous gardé un excellent souvenir. Ils sont devenus des habitués des stages de perfectionnement. Beaucoup d'entre eux sont les responsables professionnels d'aujourd'hui.

#### Le Fogefor : pour qui ?

Pour vous, propriétaire forestier, quelle que soit votre surface,

Pour vous, fils ou fille de propriétaire forestier, qui serez un jour amenés à gérer la forêt familiale,

Pour vous qui souhaitez mieux connaître votre forêt,

Pour vous qui voulez distinguer le chêne sessile du chêne pédonculé, l'épicéa du douglas,

Pour vous qui hésitez entre régénération naturelle et plantation, feuillus ou résineux,

Pour vous qui demandez ce qui se cache derrière tous ces sigles : PSG, DRAF, SERFOB, INRA, RSAAC,

Pour vous qui vous interrogez sur Natura 2000, PEFC...

Des propriétaires vous ouvriront les portes de leurs forêts, pour la reconnaissance des essences, pour la sylviculture des résineux et des feuillus. La visite d'entreprises de transformation du bois vous éclairera sur ce matériau que vous produisez, ses propriétés et ses différentes utilisations.

A chaque réunion, au moins un administrateur de l'Union Forestière de l'Est sera présent.

#### Le Fogefor : quand et combien ?

Il se déroulera sur 11 journées, réparties de mars 2004 à mars 2005, un vendredi ou un samedi chaque mois, sauf en été.

La cotisation à Fogefor est fixée à 150 € par personne (100 € pour les étudiants ou membres d'une même famille s'inscrivant ensemble).



Photo : Marie-Françoise Grillot

**La formation des propriétaires est indispensable pour une bonne gestion**

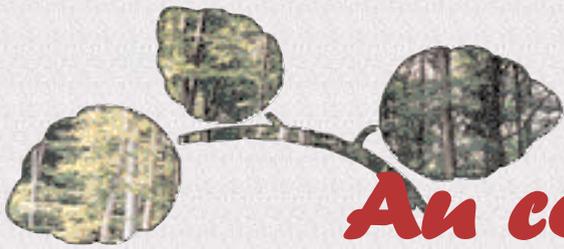
#### Le Fogefor : par qui ?

L'Union forestière de l'Est fait intervenir tous les praticiens de la forêt privée, toutes étiquettes et toutes structures confondues : experts, techniciens et ingénieurs forestiers du CRPF, des coopératives, groupements et chambres d'agriculture.

Pour le nombre de participants, nous ne pouvons pas encore vous le communiquer parce que nous vous attendons. La forêt a besoin de vous !

**Marie-Alix de Sars**

Pour tous renseignements :  
Marie-Françoise Grillot (03.83.90.11.67  
ou 03.83.90.10.70)



# Au coin du Bois

## Un voyage au Champagne

*La 4ème édition du voyage du C.R.P.F. a " emmené " 50 propriétaires forestiers en Champagne les 3 et 4 octobre derniers. Cette pérégrination rituelle a encore une fois tenu ses promesses. Les débats furent riches et les intervenants fort compétents.*

### Une région de même " gabarit " pour la forêt privée

Légèrement plus étendues (385.000 ha de forêt privée contre 320.000 en Lorraine-Alsace), les forêts privées, moins morcelée que chez nous, sont majoritaires et occupent 60 % de la surface forestière totale.

A vocation principalement feuillue (80 % des forêts) avec des peuplements issus du traitement en taillis-sous-futaie, la région revendique sa deuxième place, après la Picardie, pour la production de feuillus précieux. Le résineux, issu de plantations dans les années

cinquante avec l'aide du Fonds Forestier National, ne représente que 14 % de la surface. Le peuplier s'étend sur 6 % de la superficie forestière.

La Champagne-Ardenne se hisse, pour cette essence, en seconde position des régions de production avec 12 % de la production nationale.

### Du contreplaqué "multiple"

Notre périple a commencé à Epernay par la visite de l'usine Plysorol, intégrée au groupe Isoroy. Elle déroule le peuplier pour fabriquer du contreplaqué dit "multiples", formé de feuilles superposées, croisées, puis collées.

Les bois écorcés sont déroulés par rotation en de fines feuilles de 2-3 mm. Le " noyau " de 12 cm de diamètre après traitement est destiné à la papeterie. Le prix moyen d'achat du bois sur pied se situe aux alentours de 32 €/m<sup>3</sup>, avec 15 à 30 € de plus pour les clones beaupré et I 214 de meilleure qualité.

Ces prix peuvent paraître faibles, mais le rendement matière en déroulage n'est que de 35 %. De plus, le peuplier entre dans la confection de contreplaqué, essentiellement sous forme de feuilles intérieures, donc non visibles.

### Le frêne en liberté

Autre destination : chez M. Lisch, au G.F. de Loupigny (sud Epernay). Nous avons observé plusieurs peuplements de frêne à différents stades de développement, en mélange soit avec de l'érable sycomore, soit avec du merisier et plus exceptionnellement avec du tilleul. Les feuillus précieux forment des peuplements réguliers issus de l'ancien taillis-

sous-futaie ou de plantations. Les premières interventions en éclaircie ont été tardives et les houppiers sont étriqués. C'est une caractéristique du frêne, essence dite "asociale", incapable d'entremêler ses branches à celles du voisin, contrairement à l'érable sycomore par exemple. Cette essence demande de la place, synonyme d'éclaircies régulières et fortes. Exemple frappant : parcelle 25a, un peuplement naturel d'environ 35 ans, en attente d'éclaircie ne croît que de 0,5 cm/an en diamètre. En parcelle 25b, dans une plantation de 25 ans éclaircie trois fois en "détourage", l'accroissement est de 1 cm/an !

Le propriétaire et son conseiller préconisent de ne s'occuper que de 50 à 70 arbres/ha. Les éclaircies ne se feront qu'à leur profit. L'objectif final est de mener ces arbres à maturité le plus vite possible pour éviter le fameux cœur noir du frêne.

Photos : Aurore Barranco

### Le mystère "merisier"

Notre circuit continue et les énigmes s'enchaînent comme chez Christian Larue, à 8 km à l'Ouest de Reims. Nous nous trouvons sur des sols argileux orientés à l'ouest bien drainés du fait de la pente.

Peuplement et milieu ont été inventoriés en détail avec des techniques de typologie. Tous les 50 m, un relevé a été réalisé (au 1/4 d'ha).

Le propriétaire dispose maintenant d'une carte des potentialités qui lui permet de choisir au mieux les essences à planter, ou à

favoriser en éclaircie, et d'une carte des types de peuplement précisant la charge à l'ha et la présence des petits bois et perches à aider par récolte des bois mûrs.

Cette propriété comporte de nombreux merisiers sur une bonne partie du versant. Les différentes mesures effectuées ont permis de mettre en évidence ce qu'ici l'identification des stations n'a pas immédiatement révélé. En bas de pente, les merisiers se développent moins vite et le tilleul, bien présent sur le haut, a tendance à se faire rare. Après analyse de sol, nous avons constaté que l'argile en bas de pente gonfle davantage en période humide et au contraire se contracte plus en saison sèche pour laisser s'ouvrir de grosses fentes de retrait qui rendent le sol moins favorable.

Comme quoi, nul n'est totalement prophète en son pays et l'observation, la curiosité et la modestie sont de rigueur en sylviculture (comme ailleurs !).

Pascal Ancel - CRPF





# Autour de nous

## Les difficultés perdurent pour les pépiniéristes

*Les pépiniéristes ont subi le contre coup de la tempête auquel s'ajoute, depuis cet été, celui des effets cumulés de la sécheresse et de la canicule. La boule de cristal qui prédit l'avenir des pépiniéristes annoncerait-elle de meilleurs jours avec, en point d'orgue, les campagnes de plantation qui pointent le bout de leur nez ?*



Photo : Thierry Bouchheid

Sidonio de Fretas

22 ans ! 22 ans que Sidonio de Fretas travaille au dur labeur de la plantation. Initialement cantonné en pépinière aux bons soins des plants chez un des leaders français en la matière, l'entreprise Naudet, Sidonio a rapidement évolué pour devenir chef d'équipe.

### La tempête : deux ans de galère

A la question des pertes enregistrées avec le manque à gagner consécutif à la tempête de décembre 1999, il répond laconique : "j'ai bien constaté une baisse d'activité, que l'on a essayé de minimiser en nous rabattant sur les chantiers que nous n'avions pas eu le temps d'entreprendre. La tempête a largement ralenti notre travail. On a même été obligé de jouer de la tronçonneuse pour se frayer des layons et pénétrer dans des zones de plantation" explique Sidonio.

Les pertes sont difficiles à chiffrer en terme financier. Mais M. Hory, de l'Entreprise Naudet, estime que, sur deux ans, son activité a diminué de l'ordre de 50 %. "Pour nous en sortir nous avons été dans l'obligation de nous orienter vers la plantation de haies bocagères, vers la réhabilitation de friches industrielles par végétalisation ou vers l'aménagement paysager" affirme ce dernier...

### Et maintenant, sécheresse et canicule

Autre coup dur aux conséquences économiques également désastreuses, les effets cumulés de la sécheresse et de la canicule ont eux aussi laissé des traces persistantes. M. Hory reprend : "Nous avons eu des dégâts en pépinières, qui poseront des problèmes à long terme. Les plantations de sapin de Noël par exemple ont beaucoup souffert. Il faudra compter 6 à 7 ans pour reconstituer notre stock. Pour nous c'est autant de manque à gagner". Il se pourrait même que les prochaines années soient marquées par des difficultés d'approvisionnement ? Les dégâts sont de l'ordre du million d'euros pour les pépiniéristes.

Autre conséquence notoire : le remplacement de 50 % des 3 millions de plants mis en terre en automne 2002 et ce printemps 2003 et qui n'ont pas résisté. Les contrats de plantation stipulent en effet que les entreprises de reboisement doivent assurer 80 % de reprise des plants. Dans le cas contraire, c'est aux reboiseurs de prendre en charge cette reprise par des plantations complémentaires.

### Une embellie ?

Une embellie devrait peut-être dégager l'horizon. "Les sollicitations pour des chantiers de taille conséquente commencent à se multiplier. J'ai réalisé dernièrement un reboisement sur près de 50 ha, c'est pour vous dire ! Je pense que la campagne tant rêvée ne devrait plus se faire attendre longtemps" affirme Sidonio de Fretas. Naturellement, la gestion de ces chantiers dépend étroitement de la disponibilité en plants.

En raison des pertes de cet été, l'approvisionnement pourrait poser problème, même si la possibilité de se fournir ailleurs existe. D'ailleurs certains chantiers n'ont pas débuté faute de matière première suffisante.

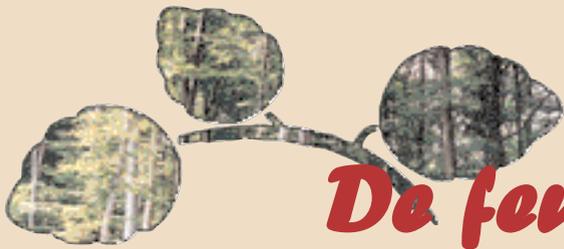
Cette campagne de plantation, si et seulement si elle se confirme, devrait mettre un peu de baume au cœur de professions et d'entreprises qui n'ont pas été épargnées pas les caprices météorologiques.

Espérons que Dame Nature acceptera de faire une trêve sans longue période de gelée, d'intempéries démesurées ou d'autres catastrophes.



Photo : Thierry Bouchheid

Déchargement des plants et des piquets



# De feuilles en aiguilles

## Meurthe-et-Moselle

### François Poli nous a quitté...

Le 22 octobre dernier, François Poli nous a quitté à l'âge de 60 ans. Bien connu des acheteurs et des exploitants forestiers, cet immigré italien s'est battu pour monter et faire vivre son entreprise à Saizerais. L'entreprise Poli a joué un rôle essentiel après la tempête de décembre 1999, notamment au sein de l'association des propriétaires forestiers d'Ochey et environs. Il fut en effet l'un des premiers à se mobiliser dans l'exploitation en commun de petites parcelles forestières.

Je souhaite lui rendre hommage pour l'ensemble de sa carrière. J'ai également une pensée pour son fils Patrick et toute sa famille.

Jean-François Freund

## Vosges

### Des brochures d'information

Groupe For'Est, qui réunit les associations forestières de la Vôge, de Montagne centre, de Fraize à Provençères-sur-Fave, de Petitmont et environs, du canton de Senones, de Rambervillers, vient de publier 6 plaquettes d'information à destination des propriétaires forestiers. Pour tout renseignement : 03.29.29.23.21

### La construction bois à l'honneur à Epinal

Les 7èmes journées de la Construction Bois Epinal (JCBE) se dérouleront les 6 et 7 février prochain. Les renseignements et les inscriptions (avant le 16 janvier car le nombre de places est limité) sont à prendre au Critt Bois - JCBE 2004 27, rue du Merle Blanc - BP n° 2041 88051 Epinal cedex 9  
Tél. 03.29.81.11.70 - Fax 03.29.34.01.22

## Lorraine

### Actualisation de l'Inventaire Forestier

Les services de l'Inventaire Forestier National (I.F.N.) vont parcourir les forêts de Moselle et Meurthe-et-Moselle très prochainement pour actualiser cet inventaire très utile à nos travaux et à la bonne connaissance des forêts.

Faites leur bon accueil, si vous les rencontrez...

## Alsace-Lorraine

### Une journée pour la forêt...

En ce début d'année, votre agenda est quasiment vide ... Vous n'avez encore rien prévu pour septembre ? C'est le moment de noter la date de notre prochaine Journée de la Forêt Privée. Ce sera le samedi 25 septembre 2004, dans le Haut-Rhin (68), dans la région de Masevaux. Le thème sera "la sylviculture des petits propriétaires". Floréal vous tiendra régulièrement informé de son organisation. A bientôt pour plus d'informations ...

## Alsace

### Le choix des essences forestières en Alsace

Un dépliant qui récapitule le principe et la répartition des guides pour le choix des essences vient de paraître. Avec le soutien du Conseil Régional, le CRPF a souhaité rappeler les notions de régions naturelles, leur répartition au sein de l'Alsace, leur articulation avec les guides existants... Au dos, une grande carte d'Alsace illustre ces renseignements. Ce dépliant est disponible gratuitement à Metz au 03.87.31.18.42 et à Strasbourg au 03.88.19.55.50.

## Transport des bois ronds

Le sénateur du Bas-Rhin, Joseph Osterman, s'interroge sur le décret du 30 avril 2003 relatif au transport des bois ronds qui ne mentionne pas la longueur autorisée du bois transporté (18,75 m maxi selon le code de la route). Imposer aux professionnels une découpe du bois ne leur permettra pas de répondre aux besoins de leurs clients. Le sénateur souhaiterait qu'il soit autorisé à transporter des bois ronds d'une longueur totale de l'attelage du grumier, 25 m, sur autoroutes et voies express.

## Les scieurs d'Alsace sur Internet

Le syndicat régional des scieurs et exploitants forestiers d'Alsace vient de mettre en ligne son site internet ([www.scieurs-alsace.com](http://www.scieurs-alsace.com)). Il permet aux clients de l'industrie de la 1ère transformation du bois d'entrer directement en contact avec les scieries qui représentent 85 % de la production alsacienne de sciages.

## National

### 2001 : bon cru pour le tonneau français

La production française de tonneaux en bois a représenté 371,2 millions d'euros en 2001. Les importations ont concerné 27 millions d'euros et les exportations 302 millions d'euros, dont 40 % à destination des Etats-Unis.

# JOYEUSES FETES



# BONNE ANNEE 2004



## FLOREAL

édité par le  
Centre Régional de la Propriété  
Forestière de Lorraine-Alsace  
41, Avenue du Général de Gaulle  
57050 Le Ban Saint-Martin  
☎03.87.31.18.42 - ☎03.87.30.66.36

Site internet C.R.P.F. "[www.crpff.fr](http://www.crpff.fr)"  
Site internet Forêt Privée  
[www.foretriveefrancaise.com](http://www.foretriveefrancaise.com)

Directeurs de la Publication  
**Guy Godard**  
**Philippe Bernard-Michel**

Rédactrice en Chef  
**Anne Madesclaire**

Secrétaires de Rédaction  
**Thierry Bouchheid**  
**Marie-Françoise Grillot**

Mise en Page  
**Mirille Florimond**

Imprimerie S.P.E.I. - Pulnoy (54)  
N° I.S.S.N. : 1266-796-X - CPPAP n° 3100 ADEP

